

Plan de cours

Impôt : Travailleur autonome

Résumé

| | |
|--|-------------------------|
| Type : Théorique | Temps : 3 heures |
| Mode d'enseignement : Cours en présentiel | |

Pré-requis : Le cours sur les états financiers est un atout majeur pour ce cours ou l'équivalent.

Sujets : Impôts Québec (TP1) et Canada (T1), crédit et déduction d'impôt et remplir les sections concernées

Objectif : Avoir une connaissance des grandes lignes d'un rapport d'impôt personnel et la partie du travailleur autonome

Description du cours

Nous allons parcourir les déductions et les crédits d'impôt personnel les plus utilisés. Nous verrons en détail les formulaires à compléter pour les travailleurs autonomes.

| Contenu |
|--|
| PARTIE I : IMPÔTS QUÉBEC (TP1) ET CANADA (T1) |
| <ul style="list-style-type: none">• Un survol• Leurs différences majeures• Les informations personnelles |
| PARTIE II : CRÉDIT ET DÉDUCTION D'IMPÔT |
| <ul style="list-style-type: none">• La distinction• Crédit d'impôt remboursable• Crédit d'impôt non remboursable• Principales déductions d'impôt• Principaux crédits d'impôt |



Contenu

PARTIE III : REMPLIR SECTIONS

- Les formulaires
 - un travailleur autonome
- Les annexes principales

Références

- a. Revenus canada et revenus québec

Coordonnées

Martine Tremblay

m.tremblay@mtcformation.com

Tél. : 514 983-0072

Pour plus d'information visitez notre site :

www.mtcformation.com